

PUGET-SUR-ARGENS (VAR)

COMPARAISON DES CADASTRES CC 4 (1553) ET CC 5 (1585)

Marcel JEAN

Nous avons étudié le cadastre référencé CC 4 de Puget-sur-Argens, daté de 1553, et l'avons comparé avec celui de 1585, référencé CC 5, que nous avons étudié précédemment¹.

Ce travail amène quelques réflexions.

Sur les cent vingt-neuf noms de familles utilisés dans le cadastre de 1553 seulement cinquante-six apparaissent dans celui de 1585.

Lorsque l'on compare les cotes, très peu de parcelles sont identiques dans les deux cadastres. Ex : La cote des "Heres Hugonis Romani", de Fréjus, dont les parcelles sont toutes les quatre transmises ou vendues à Frances Rossel, « *Tenet Frances Rossel* » n'apparaît dans aucune des cotes des Roucel de 1585, ni pour les quartiers, ni pour les confronts des "Heres de Frances Roucel", de "Frances Roucel", de "Anno Roucello".

Les achats effectués durant la période 1553-1585, par Urban Tallon, ainsi que sa cote pour 1553 ne se retrouvent pas dans sa cote de 1585 :

Achat cadastre 1553 cote « *Honorade Burlesse : Vigno – La vernede – 7 fosseyrades – Confrontant La vigno de Loyso Tourquado, la vigno de Raphau Philip – Evaluée 14 fl – Tenet Urban Talon 1566 27fl* ».

Cadastre 1585 cote « *Urban Tallon : Vigno – La vernede – 10 fosseyrades – Confrontant La vigno de Jehan Berard, de Honorade Pissarello et le ruisseau de la vernede – Evaluée à 50 florins* ».

On constate que la seule parcelle de 1585 qui correspond à celle de 1553 n'a aucun rapport avec cette dernière si ce n'est le quartier de La Vernède.

Il faudrait faire une étude comparative des deux cadastres à l'aide des registres de l'état civil et des registres notariaux de cette époque.

Les parcelles de 1553 (Tableau 1)

Le tableau I présente le nombre de parcelles possédées par les différents propriétaires de Puget, Roquebrune et Fréjus.

Rappelons que le cadastre de 1585 comprend 688 parcelles¹, soit 498 pour Puget, 53 pour Roquebrune et 137 pour Fréjus. On constate que le cadastre de 1553 comporte 116 parcelles de plus, soit 9 parcelles de plus pour Puget, 67 et 40 de plus pour Roquebrune et Fréjus. Comment répartir ces différences ?

¹ Marcel Jean, *Bulletin de la Société d'histoire de Fréjus et de sa région*, 13, 2012, p. 15-25.

Nombre de parcelles	PUGET		ROQUEBRUNE		FRÉJUS		TOTAL
1	33	33	20	20	56	56	109
2	18	36	8	16	16	32	84
3	14	42	2	6	5	15	63
4	10	40	3	12	4	16	68
5	6	30	3	15			45
6	8	48					48
7	5	35			1	7	42
8	4	32			1	8	40
9	4	36	1	9			45
10					2	20	20
11	2	22			1	11	33
12	3	36	1	12	1	12	60
13	1	13					13
15	1	15	2	30			45
16	1	16					16
17	1	17					17
26	1	26					26
30	1	30					30
TOTAL		507		120		177	804

TABLEAU 1

Propriétés bâties en 1553 (Tableau 2)

PROPRIÉTÉS	PUGET	ROQUEBRUNE	FRÉJUS	TOTAL
Meson	2		2	4
Houstau	65 + 5 x 1/2	8	7	80 + 5 x 1/2 = 82 + 1/2
Houstalon	1			1
Davant d'ostal			1	1
Detras d'ostal			1	1
Part d'ostal			2	2
Cambro	1			1
Boutiquo			1	1
Casal	22 + 2 x 1/2	4	3 + 1/2	29 + 3 x 1/2 = 30 + 1/2
Estable	23	2		25
Croto	1			1
Jas	1 + 2 x 1/2	1 + 1/2	4	6 + 3 x 1/2 = 7 + 1/2
Boal	5 + 5 x 1/2	3 + 3 1/2	3	11 + 8 x 1/2 = 15
Courtial	8 + 2 x 1/2	1 + 1/2	1 + 1/2	10 + 4 1/2 = 12
TOTAL	129 + 16 x 1/2 = 137	19 + 5 x 1/2 = 21 + 1/2	25 + 2 x 1/2 = 26	184 + 1/2

TABLEAU 2

Les 184 propriétés bâties et demie sont comme pour celles de 1585 des biens fiscaux. Si l'on associe « le Davant d'Hostal au Detras d'Hostal » on peut considérer que ces deux parties

d'hostal forment un Houstau. En outre que veut dire « *Houstalon* » ? Est-ce un petit hostal ? Ce qui nous donne 84 Houstau et demi Alors que le cadastre de 1585 ne comprend que 55 *Hostau*. Est-il possible qu'en trente ans vingt-neuf Houstau disparaissent du paysage pugétois ?

Propriétés non bâties en 1553 (Tableau 3)

PROPRIÉTÉS	PUGET	ROQUEBRUNE	FRÉJUS	TOTAL
Terro	173 + 1/2	56 + 1/2	99	328 + 2 x 1/2 = 329
Vigno	109 + 1/2	27 + 1/2	32	168 + 2 x 1/2 = 169
Plantier		1		1
Filhanio	1		1	2
Horts	48 + 1/2	5	1 + 1/2	54 + 2 x 1/2 = 55
Hourton	9	1		10
Messuguiero	65	16	31	112
Prat	25	8	14	47
Camp	40	8	18 + 1/2	66 + 1/2
Collet	5	6	5	16
Lueguo	2			2
Lueguo d'ostal	4			4
Ermas	7	2	1	10
Safranier	8	2		10
Figuiero	2	1	1	4
Canabier	1			1
Jardin	1			1
Courtial	8 + 2 x 1/2	1 + 1/2	1 + 1/2	10 + 4 x 1/2 = 12
TOTAL	508 + 5 x 1/2 = 510 + 1/2	134 + 3 x 1/2 = 135 + 1/2	204 + 3 x 1/2 = 205 + 1/2	851 + 1/2

TABLEAU 3

Alors que le non bâti du cadastre de 1585 comprend un total de 750 parcelles, celui de 1553 en comprend 851 et demie soit 101 et demie de plus. Pourquoi une telle différence ?

Les 29 terres de différence entre les 329 terres du cadastre de 1553 et les 358 de celui de 1585 ont-elles été gagnées sur les vignes ? Leur nombre est passé de 169 en 1553 à 136 en 1585. Ou bien y a-t-il eu empiètement sur les terres gastes, ou division de parcelles, ou utilisation de messugières² ? De 112 en 1553 ces dernières ne sont plus que 45 en 1585 ? Que sont devenues les 67 manquantes ?

D'où viennent les 6 jardins et cortial supplémentaires de 1585 ? Ils étaient 13 jardins en 1553, ils sont 19 en 1585.

Pourquoi six *luego* et *luego d'hostal* pour ce cadastre alors que celui de 1585 ne possède qu'une *demi luego*. Est-ce sur ces *luego* qu'a été bâtie une partie des *hostal* supplémentaires de 1585 ?

2 Une messugière est une terre en friche recouverte surtout de messugues (cistes de Montpellier).

Les quartiers de 1553

Le cadastre de 1553 comprend quatre-vingt-douze quartiers et micro-quartiers ; soit six de plus que dans le cadastre de 1585. Cette différence vient principalement de la disparition de micro-quartiers.

Les quartiers et micro-quartiers de 1553 sont :

L'abric, Las Aubredos, Notre Dame de Barbate, (*Barbate*), La Bello, **La Bruguiero**, Cadenado, **Camp de Bosc**, Camp de Vidau, Canavero, **Castanier**, Castel (*Soubto Castel, Detras Castel, Prats de Castel*), Clapiers, La Croix, **De la Morier**, **Devenson**, Dintro Villo (*Dintro Villo au Four Vielh*), Flandino, La Fon (*Detras la Fon, Soubto la Fon, Prats de la Fon*), Foro Villo (*Detras Foro Villo, Foro Villo et La Fonteto*), Lo Four, Lo Four de Mario, **Four Vielh**, Lo Gabro (*La Canau dau Gabro, Soubto la Canau dau Gabro*), Gabron, Garono, Gau de Charles, Gaudrado, **Detras la Gleyso**, **Soubto la Gleyso**, **Hors de Bonnaud**, Hors Nous (*Soubto Hors Nous, detra las Hors*), Lonoto, Malbosquet, Lo Moulin, Nays, L'Olivier, **Lo Pas de Tourcat**, La Peyro, Incotron, Plan de Bourg, Pontilhau, Pous de Villo, **Pousset**, **Prat de Amounoni**, **Prat de Peyro Gavaniollo**, Prats Claus, Prats Soubteyrans, Lo Pueys, Puy de Foucou Amic, Regardets, Ricquous (*Vagayons Appelat Ricquous*), La Roguiero, **Saimdes(?)**, Saint Andrieu (*Detras Collet de Saint Andrieu*), Las Sallos (*Sallos Soubto Beal*), Sant Anthoni (*La Costo de San Anthoni*), San Bastian (*San Sebastian*), Scaravatier (*Sus Scaravier*), La Suviero (*Suvo*), **Teuliero**, Verinianos (*Verinianos et Thaurer*), La Vernedo (*De Là Vernedo*), Verteil, **Vignio de Boyson**, **Detras Villo**.

Les quartiers entre parenthèses et en italique se rapportent au quartier qui le précède. Les quartiers en gras sont les quartiers qui n'existent pas dans le cadastre de 1585.

Il faut noter que pour ces quartiers de 1553, douze parcelles ne possèdent pas de quartiers ou les noms de quartiers sont illisibles.

Le quartier de *La Teuliero* est un quartier à part entière alors qu'en 1585 il est relié au quartier de *Gabron*.

Les valeurs cadastrales en 1553 (Tableau 4)

Valeurs cadastrales en florins	PUGET	ROQUEBRUNE	FRÉJUS	TOTAL
1 à 50	44	8	35	87
51 à 100	26	10	19	55
101 à 200	15	7	19	41
201 à 300	7	5	5	17
301 à 400	3	5	1	9
401 à 500	7	2	1	10
501 à 600	1	2	3	6
601 à 700	3			3
701 à 800	2	1	1	4
801 à 900	2			2
901 à 1000	2			2
1001 à 1500		1	1	2
+ de 1500	2		1	3
TOTAL	114	41	86	241

TABLEAU 4

Si l'on compare ce tableau des valeurs cadastrales avec celui de 1585, on constate une diminution de trente parcelles dans la tranche de 1 à 50 florins en 1585, soit 87 parcelles en 1553 et 57 en 1585. Cette disparition de parcelles est-elle due à une concentration de parcelles de 1553 ? Il y a quatre parcelles supplémentaires cotées de 1001 à 1500 florins en 1585, soit 2 parcelles en 1553 et 6 en 1585.

Les trois propriétaires qui possèdent une parcelle de plus de 1500 florins dans les deux cadastres ne sont pas les mêmes : Jehan Paul Mege, 1607 florins, Jehan Frances Matanet, 2089 florins à Puget et Marchion Raynard 2030 florins à Fréjus, en 1585 ; nous trouvons en 1553 les héritiers de Sébastien Laugier, 2250 florins, et les Honorat Raynard pour Puget, et les héritiers de Barthelomeo Crote 1600 florins. Une étude de la transmission des cotes et parcelles reste à faire.

Le Cheptel

Alors que le cheptel est inscrit en un français hésitant au cadastre de 1585, il est noté en provençal local en 1553.

En 1553 le cheptel, réparti entre 25 propriétaires, est de :

27 ânes (*ases ou bestios saumatinos dont 2 asenatos*) ;

21 bœufs (*Buos ou bestios bouvinos*) et 2 vaches (*dos vacquos*) ;

1 mule (*Mullo*), 26 chevaux haridelles (*bestios rosatinos*), 2 chevaux (caval), 1 jument (*Aigo*).

À cette énumération il faut ajouter le cheptel de Honorati Raynardi : cinq bestios bouvinos, deux bestios rosatinos, quatre cent cinquante chèvres (*15 trenteniers de cabros*), deux cent quarante ovins (*huit trenteniers de lanas*), cinquante-six porcs (*56 porcins*).

Ces vingt-six propriétaires sont de Puget.

Le cheptel de 1585 n'est que de : 16 bœufs, 6 ânes, 3 juments, 1 mulet, répartis entre six propriétaires. Il est à penser qu'en 1553 comme en 1585 le relevé du cheptel est nettement inférieur à la réalité.

Conclusion.

Cette liste de comparaisons n'est qu'une succession de questions qui demandent un approfondissement. Tout travail sur ces questions serait très intéressant pour l'étude de la formation du terroir et de la vie sociale de Puget.

